

Avant de sauter dans les détails, il serait bon de faire un tour d'horizon de notre présentation. Nous avons élaboré notre scénario de façon systématique. Nous débutons par la présentation d'un tableau permettant de situer la maison choisie dans l'ensemble de la production du bâti au Québec jusqu'à 1900.

Notre maison doit être comprise comme étant un élément d'un puzzle fort complexe: celui de "la maison québécoise". Nous passons ensuite aux éléments constitutifs de la maison: toit, lucarne, fenêtre, porte, afin de faire ressortir les caractéristiques de la Québécoise.

Tout cela pour en arriver à une des toutes premières: "la maison d'esprit français". Comme vous le verrez, des éléments furent ajoutés au cours des générations. Ceux-ci sont le fruit d'une acclimation systématique au milieu nord-américain et d'influences culturelles étrangères. Nous illustrons les influences marquantes venues de France et vous pourrez ainsi voir les similitudes qui existent avec la tradition européenne. Une carte du Québec illustrera lieux et aspects des principales maisons d'esprit français. Avis aux voyageurs.

Cette maison est montée en pièces de bois verticales bien solidifiées entre la sablière et le châssis, des pièces de bois horizontales servant de base à la maison. Entre les pièces verticales, un remplissage est fait de pierres et d'argile. Ce mode de construction, importé de Normandie, peu conforme au climat québécois, a connu une grande faveur qui s'est estompée après une prise de conscience de son inadaptation. D'où l'intérêt spécial que nous lui portons.

Cette maison est un spécimen important de la demeure ancestrale. Il en existe cinq en Amérique: une à Kahokia, en Illinois, une à Sainte-Geneviève au Missouri. Ces deux maisons furent restaurées et sont considérées comme des joyaux du patrimoine. Les trois autres maisons connues sont au Québec: une dans la région de Montréal, une à l'Ile d'Orléans et celle de Rimouski.

Examinons de plus près cette maison. Il s'agit d'un carré de 47' x 23', avec sa façade au sud, tournée vers le soleil et à l'abri du vent. La seule porte existante a été logiquement percée de ce côté. Les murs à pignons dessinaient leurs silhouettes du côté des vents dominants. Cette construction ne comprend qu'une seule pièce avec foyer central tourné vers le mur à pignon. Une rallonge fut érigée au nord et le mur de pierrotage démolit. Il est

13

probable que ce mur, le plus exposé aux intempéries, n'a pu résister aux gels et aux dégels de nos hivers capricieux.

Les fenêtres étaient asymétriques suivant les caprices de la construction. L'hiver, on se barricadait pour survivre. L'abandon de ce style, emprunté à une tradition médiévale, se comprend facilement. Ces maisons étaient impossibles à chauffer à cause de l'épaisseur des murs et du manque d'étanchéité des joints de pierrotage.

A l'extérieur et à l'intérieur de cette maison on enduisait le mur d'un crépi d'argile sur un pilotis de chevillettes. Nous devons signaler l'absence de lucarnes; le grenier servait d'entrepôt. Des carrés de grains de 6' x 6', isolaient le rez-de-chaussée où la maisonnée vivait.

A l'intérieur, le plafond était bas, et tout le carré de la maison était utilisé sans division. La salle commune groupait toutes les activités: cuisiner, dormir, travailler, jouer. Chaque fonction de la maison sera abondamment illustrée à l'aide de panneaux-types.

La cadence été et hiver fut sans doute le facteur déterminant de notre architecture domestique et sans contredit le coin du feu représentait un élément essentiel et même vital de notre maison. Ce coin servait à l'époque de chauffage "central" et de cuisinière. Son importance est peut-être sous-estimée mais le foyer central cumulait les deux tâches et était le pivot de toute la vie intérieure. Naturellement le comestible ne manquait pas; nos forêts apportaient assez de matière première pour permettre aux Québécois de se chauffer à leur guise.

La cuisine canadienne ne manque pas d'ustensiles. Cuillères, marmites, assiettes, gobelets et plats garnissent l'âtre. Il ne faut pas l'oublier, la crémaillère, élément vital de toute la cuisine.

Le lit ou cabane était disposé au coin de la maison sur le même plancher que la salle commune afin de se garantir de l'humidité et de profiter de la chaleur.

La table, article de première importance, ne manque pas de versions originales: ovales, rondes, carrées. Les tables à pliants s'agrandissaient selon les besoins et permettaient de sauver de l'espace entre les repas. Le fonctionnalisme n'existe pas seulement depuis le XXème siècle.

La maison rurale ne s'élevait pas solitaire dans nos campagnes, les dépendances complétaient le paysage architectural. Nous incluons dans les dépendances la grange, le four à pain, le puit et les clôtures.

La grange-étable logeait les animaux et servait d'entrepôt pour les récoltes. Ce bâtiment reste le plus important de la ferme québécoise. La grange de cette époque recouverte d'un toit de chaume, était construite avec des pièces de bois embriquées les unes dans les autres. Les granges gardaient encore l'influence européenne mais le rigueur du climat obligeant à conserver des réserves importantes, il a fallu agrandir la surface. Tout y était mêlé, étable, écurie, poulailler.

La grange à pignon simple dominait le paysage de l'époque. Ce modèle est encore très répandu de nos jours. Comme la maison la grange subissait l'influence française et se caractérisait par un toit à pente raide.

Un autre élément architectural de petite dimension faisait partie du paysage: le four à pain. En effet, dans un pays, où les gens vivaient dispersés sur un territoire immense, chaque cellule familiale ne devait compter que sur elle-même. Le milieu les forçait à vivre en autarcie. Toute la boulangerie domestique se faisait sur place.

Les clôtures courent dans nos champs depuis le début de la Nouvelle France et sont une autre composante de notre milieu rural. Bâties en cèdre, parce que ce bois résiste mieux aux intempéries, elles étaient érigées en ligne droite ou en zigzag à une structure verticale plantée dans le sol. Elles servaient à enclore les animaux afin de les empêcher de piétiner les récoltes.

LUC MONETTE.

21-6-74.